

APPUI À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE CAPRINS ET OVINS

FAIRE ÉVOLUER SES PRATIQUES

DANS QUEL CAS ?



Cet appui technique est destiné aux éleveurs en phase de conversion ou en bio, souhaitant travailler un sujet particulier ou suivre l'élevage au fil des saisons.



VISITE D'UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA MISE EN PLACE ET/OU DANS LES PROBLÉMATIQUES PONCTUELLES LIÉES À LA GESTION DE VOTRE TROUPEAU

Les thèmes abordés peuvent concerner :

LE SYSTÈME D'ALIMENTATION

- Équilibres du système fourrager pour optimiser l'autonomie et le coût alimentaire,
- rations sur la base des fourrages de la ferme et l'état corporel des chèvres et des brebis,
- finition des agneaux : à l'herbe, avec un mélange fermier,
- conduite et suivi des prairies, valeurs, rénovation,

- conduite et suivi du pâturage des chèvres, des brebis,
- etc...

LE FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

- bilan de reproduction,
- conduite des agnelles, des chevrettes,
- etc...

La réussite d'un projet bio repose sur de solides bases techniques. Notre objectif est de mettre en place et d'accompagner des projets afin d'en assurer la pérennité, l'agriculteur restant le seul décisionnaire.

NOS PRESTATIONS

➤ CONSEIL TECHNIQUE PONCTUEL

Visite à la demande pour diagnostiquer et résoudre les problèmes liés à la production. Un compte-rendu écrit sera remis à l'issue de l'entretien.

TYPE DE PRESTATION	TARIF HT ADHÉRENT	TARIF HT NON-ADHÉRENT
CONSEIL TECHNIQUE PONCTUEL	150 € DEMI-JOURNÉE	200 € DEMI-JOURNÉE

➤ SUIVI ANNUEL

Mise en place d'un suivi pour vous accompagner dans les changements sur l'exploitation. À la suite de la première visite, nous établirons avec vous le calendrier de nos passages en fonction de vos attentes. Ce suivi pourra être adapté à vos besoins ou difficultés. À l'issue de chaque rendez-vous, une fiche-conseil écrite vous sera remise.

TYPE DE PRESTATION	COÛT RÉEL	PRISE EN CHARGE CONSEIL RÉGIONAL	TARIF HT * ADHÉRENT	TARIF HT * NON-ADHÉRENT
3 VISITES/AN	1 500 €/AN	300 €/AN	400 €/AN	600 €/AN
6 VISITES/AN	3 000 €/AN	300 €/AN	700 €/AN	1 000 €/AN

* La différence entre le coût réel et le prix payé par le producteur, une fois l'aide du Conseil régionale déduite, est prise en charge par la FRAB N-A.

Possibilité de visites complémentaires au tarif du conseil technique ponctuel, merci de nous contacter.

FINANCEMENT POSSIBLE Si vos parcelles se trouvent sur un bassin de captage d'eau, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par l'Agence de l'eau concernée. Contactez-nous pour en savoir plus sur les modalités.

LES +

- + Un interlocuteur spécialisé sur les caprins et les ovins
- + Une idée du conseil : objectiver, partager un diagnostic avec l'éleveur, co-construire des évolutions
- + Relier la technique, l'économique, le travail

QUI CONTACTER ?

PHILIPPE DESMAISON

Conseiller technique en élevage bio

06 21 31 32 65

p.desmaison79@bionouvelleaquitaine.com



Secteur d'intervention :
Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne

FABRICE ROCHE

Conseiller technique en élevage bio

06 62 49 05 29

f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com



Secteur d'intervention :
Corrèze et Haute-Vienne



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

OFFRE DE SERVICE DE LA FRAB NOUVELLE-AQUITAINE
RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS TECHNIQUES SUR WWW.BIO-NOUVELLE-AQUITAINE.COM